

les ruches à cadres, on réunit ceux des cadres qui ont quelques provisions et groupent les abeilles, en ayant soin d'opérer sur des ruches voisines. Lorsqu'on a assuré à des colonies logées dans des ruches vulgaires et dont les rayons ne descendent pas jusqu'au bas, il faut avoir recours à l'asphyxie momentanée, surtout si la bâisse est fragile. On peut aussi avoir recours à l'asphyxie momentanée pour s'emparer des populations de ruches à récolter dont les possesseurs ne veulent pas qu'on chasse les abeilles parce qu'elles emportent un peu de miel. Mais lorsque la ruche est grande, élevée surtout, une seule opération ne fait pas tomber toutes les abeilles. Il faut en faire une seconde une demi-heure ou une heure après la première.

On peut commencer à compléter les provisions pour l'hiver, mais il ne faut commencer que sur des colonies dont la population n'est pas très forte. Alimentées tôt, ces colonies useront plus qu'alimentées vers la fin d'octobre, car elles consacreront une partie de la nourriture donnée à élire au couvain, qui augmentera la population s'il augmente la dépense. Il faut surtout faire usage de sirop de sucre quand le miel est cher ; au sirop de sucre, on peut d'ailleurs mélanger un peu de miel inférieur.

*L'Apiculteur.*

### RECETTES

#### Pain avec du blé germé ou gelé

Un correspondant écrit au *Pionnier*, de Sherbrooke que pour faire du bon pain avec de la farine provenant d'un blé qui aurait germé ou gelé, il suffit de faire rougir un morceau de fer de deux ou trois livres et de le plonger dans l'eau destinée à faire la pâte. L'eau ainsi préparée aurait pour effet de remettre cette pâte dans son état normal.

**Moyen de purifier et de rendre potables les eaux bourbeuses des rivières, des mares et des fossés.**

Faites au fond d'un tonneau ou cuvier profond, un grand nombre de petits trous ; étendez sur ce fond une couche de gravier nettoyé par un lavage convenable à l'eau, couvrez-le d'un gravier d'une couche de sable et mettez, par dessus, une autre couche épaisse de charbon animal, en poussière grossière, et dont la poussière la plus fine aura été séparée au moyen d'un écrible.

A défaut de noir animal, vous remplirez le charbon ordinaire, et surtout la brûse que l'on retire du four. Après avoir recouvert le charbon de sable, ayant soin que ces stratifications n'occupent que la moitié de la hauteur du tonneau, vous enfoncez le tonneau dans l'eau que vous voulez purifier et à quelque distance de la vase ; vous laissez un pouce ou deux au-dessus de la surface de l'eau. L'eau s'écoule de la mare ou du fossé s'introduit dans le tonneau par le fond, filtre à travers le sable et le charbon, se purifie, s'élève ensuite au niveau de l'eau qui entoure le tonneau. L'eau est alors limpide, épurée, potable et salubre.

## PLS. A. PROULX CHAPELIER ET MANCHONNIER

No. 2 rue Christie et coin de la rue Couillard,

QUEBEC

Se chargera de la confection de toutes espèces de fourrures, ainsi que tous articles en pelleteries qu'il réparera, et auxquels il donnera la forme la plus nouvelle quant à la mode. Il répare aussi les Chapeaux Gris, de Castor, de Satin, Chapeaux de pailles, Panama, etc., par un nouveau procédé, dont il est le seul dépositaire à Québec.

Ayant été employé dans ce genre d'industrie pendant près de 30 ans dans une des premières maisons de la ville de Québec, il peut se flatter de donner complète satisfaction à ceux qui l'en courront. Ses prix sont réduits, et les ordres qu'il recevra soit de la ville ou de la campagne seront exécutés sous le plus court délai.

15<sup>e</sup> Août 1878.

## A. LA VIGNE

Editeur de Musique et Importateur de PIANOS,

DES CÉLÈBRES MANUFACTURES DE



BELLINGS & Cie, WHEELOCK, ROGERS, HAMILIN.

WHEELOCK,

ROGERS,

HAMILIN.

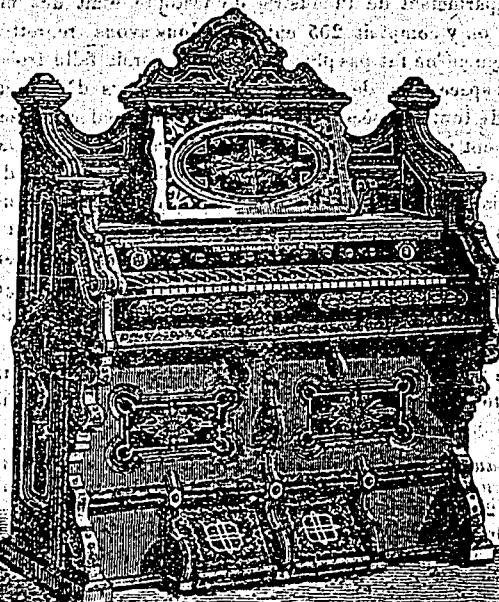
## ORGUES - HARMONIUMS

DE

BURDETT,

MASON,

HAMILIN.



LOVINGS & BLAKE, 25, rue St. Jean, (Banque d'Epargnes) QUEBEC.

N. B.—M. Lavigne fournit les instruments des manufactures ci-dessus mentionnées — ou toute autre manufacture — à des prix modérés et à des conditions libérales. Vieux instruments pris en échange comme partie de paiement dans l'achat d'un instrument neuf. — Informations données aux personnes en faisant la demande.

**PRÉRIE À NOS RETARDATEURS DE PAYER  
AU PLUS TOT.**